

Mairie

17, Route de Landerneau 29460 IRVILLAC

Téléphone : 02 98 25 83 56 Télécopie : 02 98 25 93 37 Courriel : info@irvillac.fr

KELEIER IRVILHAG



Les nouvelles d'Irvillac

Bulletin communal d'informations



Numéro 198

AVRIL 2019

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !
Blog Communal : « http://irvillac.over-blog.com »

ES Mignonne — Franc succès de la soirée « Couscous »



Les bénévoles chargés de l'organisation et de la préparation du repas

Les supporters et bénévoles de L'Es mignonne ont concocté un Délicieux Couscous Royal samedi 9 Mars à Kerlevenez Irvillac pour plus de 300 convives répartis en repas sur place, parts à emporter et jambon frites (gratuit pour les joueurs de l'école de Football accompagnés de leurs parents).

Vu le succès, la formule sera renouvelée au mois de mars 2020.

Conseil Municipal



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2019

Cette séance de conseil a été principalement consacrée au vote des budgets prévisionnels de la Commune et du Lotissement communal pour l'année 2019.

Pour le budget de la Commune les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 1 003 085 €. Le Maire a précisé que ce budget est en hausse de 9 % par rapport à 2018 mais que cette évolution est due à la reprise des activités et d'une partie du personnel de la garderie périscolaire « Les P'tits Loups », dissoute en 2018.

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
DÉPENSES		RECETTES				
Chapitres	Montant en euros	Chapitres	Montant en euros			
011 – Charges à caractère général	236 700,00 €	013 – Atténuations de charges	45 000,00 €			
012 – Charges de personnel	536 500,00 €	70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	113 300,00 €			
65 –Autres charges de gestion courante	139 350,00 €	73 – Impôts et taxes	547 435,00 €			
66 – Charges financières	26 300,00 €	74 – Dotations, subventions et participations	271 168,00 €			
67-Charges exceptionnelles	26 182,20 €	75 - Autres produits de ges- tion courante	3 000,00 €			
022- Dépenses imprévues	5 000,00 €	76 – Produits financiers	0,00 €			
023 – Virement à la section d'investissement	17 123,00 €	77 – Produits exceptionnels	0,00 €			
042- Opérations d'ordre	14 430,00 €	002 – Résultat reporté	23 182,20 €			
014 – Atténuations de produits	1 000,00 €					
68 - Dotations aux amortisse- ments et provisions	500,00 €					
TOTAL	1 003 085,20 €	TOTAL	1 003 085,20 €			

Pour la section d'investissement, les recettes et les dépenses du Budget prévisionnel 2019 s'équilibrent à hauteur de 800 619 \in . Les principales dépenses d'investissements seront consacrées à la réalisation de la 3ème tranche de l'aménagement de la route du Tréhou, dans le bourg (120 000 \in), aux travaux de rénovation de la voirie communale (100 000 \in), à la restauration du mobilier de la chapelle Notre Dame de Lorette (77 000 \in) et à la rénovation des toilettes extérieures de l'école primaire (20 000 \in).

SECTION D'INVESTISSEMENT						
DÉPENSES		RECETTES				
Chapitres	Montant en euros	Chapitres	Montant en euros			
10 – Dotations, fonds divers et réserves	134 141,59 €					
16 - Emprunts et dettes assimilées	99 524,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	279 075,21 €			
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	13 - Subventions d'investissement	143 000,00 €			
204 - Subventions d'équipements versées	22 500,00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	256 606,08 €			
21 - Immobilisations corporelles	29 500,00 €	27- Autres immobilisations finan- cières	5 661,17 €			
23 - Immobilisations en cours	405 551,00 €	040 – Opérations d'ordre	14 430,00 €			
020 – Dépenses imprévues	10 000,00 €	041 – Opérations patrimoniales	7 448,00 €			
041 – Opérations patrimoniales	7 448,00 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	17 123,00 €			
001 - Solde d'exécution de la section d'inves- tissement reporté	64 391,88 €					
Reste à Réaliser année 2017	27 563,00 €	Reste à Réaliser année 2017	77 276,01 €			
TOTAL	800 619,47 €	TOTAL	800 619,47 €			

Conseil Municipal

Les élus ont approuvé à l'unanimité ce budget prévisionnel de la commune étudié en commission des finances le 18 mars 2019.

Le Conseil Municipal a ensuite approuvé à l'unanimité le budget primitif du lotissement communal. Le Maire a précisé que le montant des travaux restant à réaliser s'élève à 56 634 €. Il a également ajouté qu'il reste deux lots à vendre pour terminer cette opération immobilière.

La séance de Conseil s'est poursuivie par l'approbation d'une modification des statuts du Syndicat de Bassin de l'Elorn. Patrick LE HENAFF, I et Adjoint, a expliqué que cette modification des statuts a été rendue nécessaire afin de prendre en compte le retrait des communes et des syndicats du territoire de la CCPLD suite au transfert de la compétence « eau potable » au profit de celle-ci.

Les élus ont ensuite autorisé le Maire à signer deux conventions avec le SDEF pour le remplacement d'un luminaire route de Hanvec, et l'extension du réseau d'éclairage public chemin de Poul Ar Goquet.

Le Maire a également été autorisé à signer une convention avec la CCPLD pour assistance à Maîtrise d'ouvrage pour les travaux de voirie (passation des marchés, préparation des programmes d'entretien des routes communales).

Les élus l'ont aussi autorisé à signer une convention avec le syndicat de bassin de l'Elorn pour la réalisation d'un talus à Locmélar et une convention avec l'association diocésaine pour le dépôt d'un vêtement liturgique dans un local sécurisé de la maison diocésaine de Quimper.

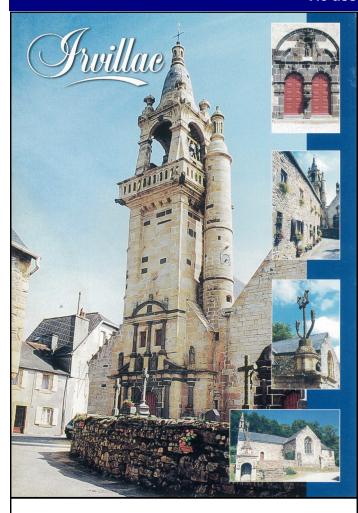


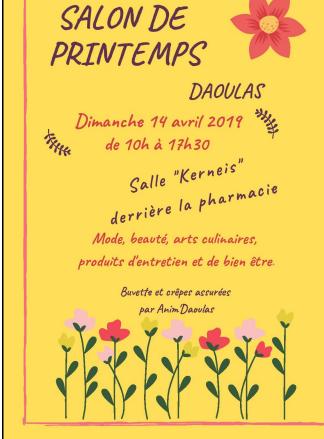
De gauche à droite : Patrick LE HENAFF, I er adjoint au Maire, Jean-Noël LE GALL, Maire, Laurence KERVERN, 2ème Adjointe au Maire, Yvonne LE CANN, 3ème Adjointe au Maire.

La séance de Conseil a ensuite été consacrée à l'élection d'une 3ème adjointe au Maire pour permettre à la municipalité d'exercer pleinement ses fonctions dans le domaine de l'urbanisme, de l'environnement et du cadre de vie. Madame Yvonne LE CANN, conseillère déléguée et seule candidate, a été élue avec 9 voix pour et une abstention. Son indemnité de fonction a été fixée à 10 % de l'indice terminal de la fonction publique territoriale.

La séance s'est achevée sur cette élection. La date du prochain Conseil a été fixée au lundi 29 avril 2019 à 20h30.

Vie associative





WAR HENTCHOU IRVILHAG

L'association WAR HENTCHOU IRVILHAG met en vente une carte postale représentant le patrimoine historique de la commune, au profit de ses travaux d'entretien .

Un lot de 100 cartes, resté non vendu à la mairie vers les années 1990, est proposé dans les commerces locaux : L'Heureux-Fuge et la boulangerie Pros ainsi qu'à l'Agence Postale de la commune.

La carte est vendue 1.70 €

Contact: Patrick LE HENAFF (06 95 20 12 38)

Envie de passer le BAFA ? Des aides existent !

Devenir animateur/trice te tente ?

Tu cherches des infos ?

Des financements ?

Gwen Le Gars

Coordinateur enfance-jeunesse interco - 07 88 10 55 34



Projet d'un restaurant-épicerie

Un porteur de projet en vue d'implanter sur le sud du territoire de la Communauté de Communes un restaurant-épicerie mettant en valeur les produits locaux et si possible biologiques souhaiterait connaître votre avis.

"Vous habitez ou travaillez à Daoulas, Logonna-Daoulas, Dirinon, Loperhet, St Urbain, Hanvec, L'Hôpital Camfrout, Irvillac... Prenez quelques minutes pour répondre à cette enquête!"

https://educ.sphinxonline.net/v4/s/qu2zii

Vie associative





Environnement

Où en sont les habitants du pays de Landerneau-Daoulas avec le tri?

Le 18 mars 2019 c'était la journée mondiale du recyclage!

Voici l'occasion de faire un point sur le tri des emballages recyclables ménagers au sein de notre collectivité. Êtes-vous de bons élèves en matière de tri ?

Qui, vous avez pris l'habitude de mieux séparer et trier vos déchets. Aujourd'hui, grâce à vous, 32% des déchets collectés en porte à porte sont recyclés.

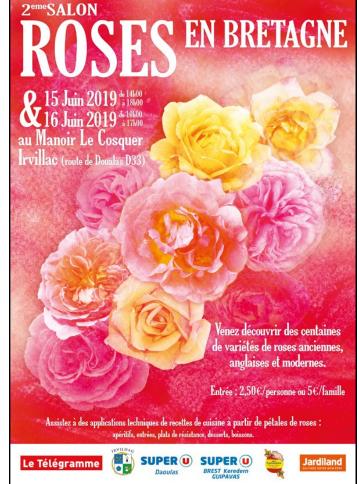
Mais des efforts restent encore à faire ! Le taux de refus en 2018 était de 13.8 %.

Régulièrement des couches, du textile, du verre ou encore des ordures ménagères se retrouvent sur les tapis de tri du centre de tri des emballages de Plouédern!

En plus des impacts environnementaux, ce mauvais tri à des conséquences financières (surcout du traitement des refus de tri), humaines (risques pour les agents sur la chaîne de tri) et matérielles (blocage des tapis de tri).

Merci de respecter les consignes de tri







PLOUEDERN

Salle du Conseil





Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de l'ère classe.



Commune d'Irvillac





Les Serres Fleuries de Kermenguy vous accueillent à Irvillac

(en direction d'Hanvec, à Créac'h Menguy)

les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 18h (fermeture à 17h le mardi),

et sur les marchés de L'Hopital-Camfrout le mardi, Châteaulin le jeudi, Pont de Buis le vendredi, Plougastel-Daoulas le samedi.

Ce début de printemps, je vous propose pâquerettes, violas, pensées, primevères, anémones ... afin d'égayer vos fenêtres et jardins en attendant l'été.

Et toujours: fraisiers en godets à planter dès maintenant pour déguster des fraises cet été (Gariguette et variétés remontantes), petits fruits (cassis, groseille, framboise) et une sélection de petits arbustes et plantes de terre de bruyère. Les fleurs d'été arriveront vers la fin avril...

A bientôt parmi les fleurs, Christelle Prioux 06-78-42-13-59 www.serreskermenguy.com

Informations diverses

Un collectif de jeunes de Logonna accompagné par Log'Ado et le coordinateur enfance-jeunesse intercommunal organise une soirée pour les jeunes 13/15 ans (de la 4ème à la seconde)

LE JEUDI II AVRIL

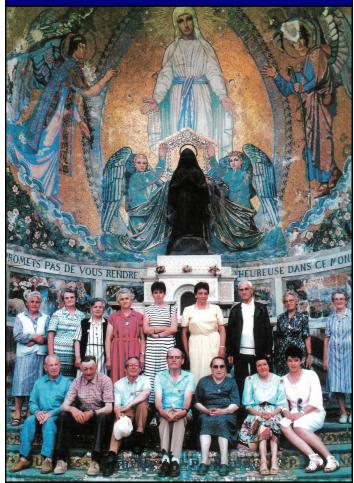
de 19H à 23H à la salle Kejadenn à Logonna Daoulas (Présence d'animateurs "jeunesse")

Au programme : musique, jeux, repas et bar sans alcool !

Tarif: 6 € (repas + I boisson).

Renseignements et inscriptions (obligatoire) au : 07 88 10 55 34 ou 07 89 84 73 34

Avis de recherche



Lourdes dans les années 1988/1989/1990

Jeanne PELLE de Guiler, épouse DENNIEL

Marguerite GRALL de Guern Bloc'hon, épouse GOASGUEN Yolande PORHEL

François GOASGUEN de Kerdadic

Marcel PEDEL du Bourg

Véronique MEVEL de Ty Huella

cettefoisjevote.eu

Élections européennes 26 mai 2019



Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller voter, c'est choisir un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs. C'est choisir la composition du prochain Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation

Un Parlement européen qui vous représente



NOMBRE DE REPRÉSENTANTS FRANÇAIS **AU PARLEMENT EUROPÉEN** 79 *

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin - être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ; - jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;

- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur u électorale consulaire pour les Français établis hors de França). Date limite d'inscription sur les listes électorales : le 31 mars 2019, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevote.eu





www.touteleurope.eu

ENQUETE AUPRES DE LA POPULATION

A l'heure actuelle, l'agence postale est ouverte 15h par semaine repartis du mardi au samedi matin. La mairie d'Irvillac souhaiterait répartir les horaires de l'agence postale et vous sollicite pour connaître

Vous pouvez découper le coupon ci-dessous pour nous envoyer vos réponses à la mairie ou dans la boite aux lettres ou nous répondre par mail: info@irvillac.fr

le souhaiterais que l'agence postale soit ouverte :

	Matin	Après-midi
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

Selon moi, les meilleurs horaires d'ouverture sont :

8h00-l lh00	13h00-16h00	
8h30-1 lh30	13h30-16h30	
9h00-12h00	14h00-17h00	
10h00-13h00	14h30-17h30	

Merci de cocher les cases de votre choix

Bulletin Communal



Directeur de la publication : Mr le Maire,

jean.noel.le-gall@irvillac.fr **Rédaction** : Samuel Bourdet,

bulletin@irvillac.fr

Information: Margaret Hautefort Laurans,

info@irvillac.fr Site: www.irvillac.fr

Blog: http://irvillac.over-blog.com

Services de Garde



MEDECINS (Week end, jour férié, nuit)

Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15**, (à partir de 14h le samedi) qui fera directement intervenir

les moyens les plus adaptés à la situation, ou vous renseignera, pour la pharmacie composer le **3237**.



SAMU **15**Pompiers **18**Police **17**



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Taxi Oudin, Transport Malade Assis: 02 98 25 82 64

Secrétariat ouvert au Public :

Lundi-Mardi-Vendredi: 9h00 - 12H00 - 15h00 - 17h00

Mercredi-Jeudi-Samedi: 9h00 - 12h00

Horaires d'Été (juillet – août) : Du Lundi au Vendredi : 9H00 – 12H00 Tél : 02.98.25.83.56 / Fax : 02.98.25.93.37

Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël: Maire

Permanence sur RDV 06.81.09.71.48 02.98.25.81.20

LE HENAFF Patrick : 1er Adjoint au Maire Patrimoine/Voirie/Bâtiments communaux

Permanence le Mardi de 10h à 12h

Tél : 02 98 25 87 45 Port : 06 95 20 12 38 patrick.le-henaff@irvillac.fr

KERVERN Laurence : 2ème Adjoint au Maire Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfances

Permanence le Lundi de 10h à 12h

Tél : 02 98 25 84 77 Port : 06 38 41 22 10 laurence.kervern@irvillac.fr

LE CANN Yvonne : 3ème Adjoint au Maire Environnement, Urbanisme et Cadre de vie

Tél: 02 98 25 90 43 Port: 06 75 23 17 32

Conseillers délégués :

CORRE Marie-Catherine : Affaires scolaires et Petites enfances

FIDELIUS Sabrina: Animation et vie associative

MARHIC André: Voirie

Urbanisme

DÉCLATIONS PRÉALABLES:

Demandées :

MASSON Jean Christophe, 15 bis voie Romaine : Clôture. LE BOT François, Coatnant : Ajout d'un compteur électrique. HERRY Frédéric, 2, chemin de Pont Ar C'hlan : Création d'un

PERMIS DE CONSTRUIRE :

Demandées:

MAHMUTOVIC Kevin, chemin de Poul Ar Goquet : Maison d'habitation.

AUMONIER Yvan, 7, lotissement Park Nevez : Construction d'une terrasse.

Informations Municipales



Le numéro de téléphone a changé

AGENCE POSTALE

Pour joindre l'Agence Postale :

09 71 33 83 89

RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

Garderie municipale: Horaires d'ouverture

les lundi, mardi, jeudi et vendredi (sur période scolaire)

• 7 h 00 à 8 h 35

16 h 30 à 19 h 00
 Coordonnées: 02 98 25 92 33

Bibliothèque: Horaires d'ouverture

le lundi, de 17 h 45 à 19 h

le mercredi, de 17 h 15 à 18 h 30

et le samedi, de 10 h à 11 h 30

Une journée par quinzaine, actuellement le lundi, l'accès est réservé

aux scolaires.

Coordonnées: 02 98 25 98 56, bibliotheque.irvillac@gmail.com

La Maison du Cheveu

- Coiffure Mixte -

- 02 98 25 84 22 -3 Route de Landerneau IRVILLAC Ouvert du Mardi au Samedi

Le salon de coiffure « LA MAISON DU CHEVEU »

sera fermé pour congé

Du Jeudi 9 Mai au Jeudi 16 Mai inclus.

Réouverture le Vendredi 17 Mai dès 9h.